

Collecte de sapins de Noël pour leur valorisation en paillis redistribué aux habitants



Communauté de Communes du Pays de Commercy

Maison des Services

Château Stanislas

55200 Commercy

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Lucile Godefroy

tri.prevention.cc-cvv@orange.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La communauté de communes du Pays de Commercy compte 10 communes et environ 12 000 habitants, sur un territoire mixte à dominante rurale.

Elle est engagée dans un programme local de prévention depuis 2012. A ce titre, en complément de l'instauration en 2014 d'une tarification incitative, elle propose à ses habitants diverses solutions pour réduire leurs déchets, par exemple au travers du compostage.

Un groupe de guides composteurs bénévoles a ainsi été constitué en fin d'année 2014, et est à l'initiative de l'action dont il est ici question.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif principal à l'origine de cette action était de valoriser les sapins sans faire intervenir le prestataire de traitement habituel, au bénéfice des habitants du territoire qui se verront restituer le paillis lors de la distribution annuelle au printemps.

Un objectif secondaire a confirmé la légitimité de l'action proposée : limiter les dépôts de sapins autour des points tri du territoire, régulièrement cibles d'incivilités, en offrant aux habitants une solution de proximité.

Résultats quantitatifs

- 7 communes sur les 10 que compte le territoire ont choisi de proposer au moins un point de collecte à destination de leurs habitants.

- 143 sapins ont été collectés, dont environ 50 % déposés par des particuliers et 50 % par les communes du territoire (sapins de plus grande taille).

- 1 à 2 m³ de paillis ont été produits et seront proposés aux habitants du territoire au printemps prochain.

Résultats qualitatifs

- Le gardien de la déchèterie intercommunale a confirmé une impression de baisse du nombre de sapins déposés par rapport aux années précédentes.

- La démarche a été appréciée par les élus communaux et intercommunaux pour l'image positive dont elle a fait bénéficier le territoire.

- Élément non anticipé, les services communaux semblent avoir trouvé en cette action un meilleur exutoire pour leurs sapins de rue.

MISE EN OEUVRE

Planning

- 8 décembre 2014 : courrier présentant la démarche aux communes

- Mi-décembre 2014 : définition des points de collecte par commune

- Mi-décembre 2014 : déploiement de la communication grand public

- 28 décembre 2014 : ouverture des points de collecte au public

- 5 février 2015 : ramassage de l'ensemble des points de collecte

Moyens humains

- Organisation de l'opération par l'ambassadrice du tri et de la prévention des déchets (1/2 journée).

- Collecte et broyage des sapins par 2 agents de la communauté de communes + 1 agent communal en charge du broyeur (1/2 journée).

Moyens financiers

Le coût de l'opération a été estimé à 200 € (2 demi-journées agents communauté de commune + 1 demi-journée agent communal + mise à disposition du véhicule et du broyeur par la commune).

L'économie liée aux tonnages détournés de la déchèterie a été estimée à 100 € (1 rotation de benne + 1 t de traitement évitées).

Le coût résiduel de l'opération est donc estimé à 100 €. Il est directement proportionnel au temps passé et donc au nombre de sapins collectés.

Moyens techniques

- Communication : information dans l'Echo tri, article dans l'Est républicain, signalétique sur les points de collecte.
- Véhicule équipé d'un broyeur afin de broyer les sapins au fur et à mesure de la collecte et de limiter les trajets.
- Lieu de stockage pour le paillis obtenu, ici réalisé en plein air sur un terrain de la communauté de communes.

Partenaires mobilisés

Guides composteurs du Pays de Commercy.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La communauté de communes du Pays de Commercy réitérera cette action en 2015, en veillant à anticiper davantage sa communication auprès du grand public, par exemple en impliquant les vendeurs de sapins de son territoire dans la promotion du dispositif.

L'opération est également transposable à toute collectivité dans des conditions similaires.

Difficultés rencontrées

Dans le contexte du démarrage de la redevance incitative, cette action a permis à la collectivité de sortir de son image habituelle assez négative en s'inscrivant dans une démarche positive envers ses habitants, grâce à l'approche des sapins non plus comme un déchet mais comme une ressource.

Recommandations éventuelles

- Rationnaliser le nombre de points de collecte, qui doit être suffisant pour répondre aux attentes des habitants mais rester limité afin de maîtriser les coûts de collecte.

- L'unique commune qui a choisi de restreindre l'accès à son point de collecte sur appel à la Mairie n'a reçu aucun sapin. Il semble donc préférable de privilégier des points de collecte en accès libre. Malgré les craintes, aucune incivilité n'a été déplorée même sur les points de collecte les plus isolés.

Mots clés

BROYEUR | MENAGE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julien RUARO
julien.ruaro@ademe.fr
Direction régionale Grand Est